

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

CESS : SOCIETE – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 05 02 01 U21 D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2020,
sur avis conforme du Conseil général**

CESS : SOCIETE – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences lui permettant de développer un esprit critique par rapport au monde qui l'entoure, au travers des démarches géographique et historique cohérentes et pertinentes, de l'analyse du traitement de l'information, afin d'être un citoyen responsable.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

- ◆ comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond;
- ◆ émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

En recourant à des supports variés (documents, textes écrits, multimédias ou hypermédias ...), en lien avec les concepts étudiés, dans une approche intégrative, dans le respect des règles et usages de la langue française, en utilisant le vocabulaire adéquat, pour au moins une situation donnée,

- ◆ d'appliquer la démarche géographique
 - en décrivant le contexte spatial,
 - en comparant les composantes du territoire,
 - en expliquant les liens existants entre les composantes des dynamiques étudiées ;
- ◆ d'appliquer la démarche historique
 - en la replaçant dans son contexte temporel,
 - en comparant des situations dans le temps tout en mettant en évidence les évolutions,
 - en expliquant les liens existant entre les composantes des phénomènes étudiés ;
- ◆ de décoder un fait d'actualité en mettant en évidence l'influence d'un média sur son traitement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de rigueur de la démarche,
- ◆ le degré de qualité de l'analyse,
- ◆ le degré de précision de l'expression.

4. PROGRAMME

En recourant à des supports variés (documents, textes écrits, multimédias ou hypermédias ...), en lien avec les concepts étudiés, dans une approche intégrative, dans le respect des règles et usages de la langue française, en utilisant le vocabulaire adéquat,

4.1 En géographie

en vue d'éclairer des enjeux sociétaux liés

- à l'inégale répartition des populations et des ressources,
- à la gestion des risques naturels et technologiques,
- à l'aménagement du territoire,

l'étudiant sera capable au travers de l'exploration de thèmes tels que :

- les questions démographiques (répartition de la population ...),
 - les questions bioclimatiques dont l'orohydrographie (reliefs, cours d'eau et bassins hydrographiques),
 - l'accès et la gestion des différentes ressources naturelles (renouvelables ou non-renouvelables),
 - la division administrative du territoire au niveau national et européen,
- ◆ d'appliquer une démarche géographique à savoir :
 - décrire une répartition et une dynamique spatiales ;
 - caractériser les ressources et les besoins d'un territoire ;

- mettre en évidence les disparités du territoire ;
- comparer des répartitions spatiales de la population et celle d'une ressource pour identifier les liens entre elles ;
- identifier et expliquer les liens entre les dynamiques étudiées.

4.2 En histoire

- ◆ de distinguer et de caractériser les grandes périodes de l'histoire de la Préhistoire à l'Epoque contemporaine ainsi que les modes d'organisation sociopolitique correspondant (féodalité, monarchie, empires, parlementarisme ...) ;
- ◆ d'appliquer une démarche historique à savoir
 - situer et expliciter un fait historique en le reliant à son contexte politique, économique, social, culturel passé ou actuel ;
 - comparer des phénomènes historiques dans le temps en vue d'identifier des permanences ou des changements, de mettre en évidence des évolutions telles que
 - révolution,
 - guerre,
 - colonisation/décolonisation ;
 - identifier la source des documents, le contexte des témoignages ou des points de vue d'hier ou d'aujourd'hui.

4.3 Actualité et institutions

- ◆ de développer un regard critique sur le traitement de l'information par les médias en :
 - identifiant la nature, la source, la structure d'une information issue des médias et des réseaux sociaux,
 - distinguant des faits objectifs du jugement, de l'avis, des stratégies d'argumentation utilisées,
 - mettant en évidence l'influence des médias sur le traitement d'un fait d'actualité ;
- ◆ d'expliquer le fonctionnement des principales institutions belges telles que:
 - les entités fédérées et fédérales,
 - les cours et tribunaux,
 - la sécurité sociale.

5. CHARGES DE COURS

Un enseignant.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT:

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Géographie	CG	A	60
Histoire	CG	A	60
Actualité et institutions	CG	A	24
3.2. Part d'autonomie		P	36
Total des périodes			180